

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU BUDGET PRIMITIF 2023 CENTRE COMMERCIAL

Centre commercial du Pré des Saules : approbation du Budget Primitif 2023

L'article L2313.1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget CENTRE COMMERCIAL est un budget annexe de la commune de Bellignat.

Il retrace les dépenses et recettes prévues pour le fonctionnement et l'investissement des commerces, de la salle famille et de l'espace médical situés place des arcades à Bellignat.

Dans le cadre programme d'aménagement urbain, le budget prend en compte, outre l'ingénierie (maîtrise d'œuvre), les travaux de l'agrandissement de l'espace médical débutés en 2022 et dont l'achèvement est prévu début avril 2023.

Les travaux sont répartis en 10 lots.

Des aides financières sont accordées par :

- l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) (197 811 € - dont 30% reçu en 2022)
- la région (150 000 €) au titre du Programme d'intérêt Régional (PRIR)
- HBA au titre du fond de concours 2021 (100 000 € - dont la moitié a déjà été perçue en 2021)
- la Mutualité Française au titre de l'installation d'un cabinet dentaire (54 000 €).

Un emprunt de 350 000 € a été contracté en 2019.

Il est remboursé sur une durée de 15 ans avec un remboursement du capital de 22 900 € pour 2023.

Aucun emprunt n'est prévu en 2023.

Le budget CENTRE COMMERCIAL, établi par chapitre, intègre les résultats du compte administratif 2022 = -218 795.79 € :

- Résultat de clôture de fonctionnement = 33 207.39 €
- Résultat de clôture d'investissement = 38 996.85 €

Restes à réaliser en investissement = 291 000.00 €

Réaménagement, extension espace santé

Globalement, le budget primitif pour l'exercice 2023 s'équilibre de la manière suivante :

SECTION	BP 2023	
	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	100 000.00 €	100 000.00 €
INVESTISSEMENT	501 771.21 €	501 771.21 €
TOTAL	601 771.21 €	601 771.21 €

PRESENTATION DES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE = 100 000.00 €

LES DEPENSES :

Charges à caractère générale (eau, énergie, matériel entretien bâtiment, taxe foncière ...)	63 950,00 €
Dotations aux amortissements	34 000,00 €
Autres charges de gestion courantes	50,00 €
Charges financières (remboursement intérêts des emprunts)	1 500,00 €
Charges exceptionnelles (réduction de recette sur exercices antérieurs)	500,00 €
	<u>100 000,00 €</u>

LES RECETTES

Eau et charges commerces et espace médical	12 000,00 €
Loyers commerces et espace médical	88 000,00 €
	<u>100 000,00 €</u>

PRESENTATION DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE = 501 771.21 €

LES DEPENSES

Emprunts et dettes assimilées (remboursement capital des emprunts)	23 000,00 €
Immobilisations corporelles (mobilier, informatique, mat. bureau & divers)	55 000,00 €
Immobilisations en cours (travaux bâtiment)	423 771,21 €
	<u>501 771,21 €</u>

LES RECETTES

Excédent d'investissement reporté	38 996,82 €
Dotations aux amortissements	34 000,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	33 207,39 €
Subventions d'investissement (extension espace médical)	392 167,00 €
Dépôts et cautionnements reçus	3 400,00 €
	<u>501 771,21 €</u>